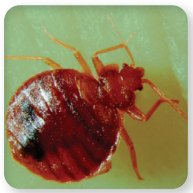
USAGE PRO.

BIOPREN® 6 EC PLUS

PUNAISES DE LIT

PUCES





CARACTERISTIQUES

Grâce à sa formulation, BIOPREN 6 EC PLUS fait sortir et abat immédiatement les insectes cachés. Le S-méthoprène a une action de régulateur de croissance, et empêche le passage des larves au stade adulte.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Pour les punaises de lit : 50 ml pour 5 L. 5 litres traitent en moyenne une surface de 100 m².

Pulvérisez le cadre du lit, le sommier de lit et le bord du matelas. Appliquez l'insecticide sur la zone située derrière la tête de lit, à l'endroit où le lit est en contact avec le mur, sur les surfaces extérieures, sur les tiroirs des tables de nuit. Traitez les canapés, les armoires, ainsi que les plis des voilages et des rideaux. Ne pas oublier de pulvérisez d'une manière continue les interstices sur les sols, les murs et les plafonds. Ne pas utiliser le produit sur les équipements électriques, les prises, les interrupteurs…

N'appliquez pas l'insecticide sur le linge de lit (draps, oreillers, couettes, couvertures).

Pour les puces : 20 ml pour 5 L. 5 L traitent en moyenne une surface de 100 m².

Appliquez la solution de pulvérisation sur les lieux où se trouvent les larves et les imagos de puces. Pulvérisez le sol, les tapis, les moquettes et les murs à une hauteur d'environ 1 m, en accordant une attention particulière aux interstices et aux fissures, ainsi qu'aux lieux de repos préférés des chiens dans la maison et aux meubles rembourrés.

ATTENTION ! Le produit contient une substance active de type pyréthrinoïde, à laquelle les chats sont particulièrement sensibles. Il est interdit de traiter les lieux de repos des chats et les endroits que les chats fréquentent souvent ! Si l'infestation d'insectes persiste, répétez le traitement 2 à 3 semaines après le premier traitement. Des traitements supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Conservez dans l'emballage d'origine dans un endroit sec et fermé, à l'écart des denrées alimentaires et des aliments pour animaux et hors de portée des enfants. Veillez à ce que le produit pulvérisé n'entre pas en contact avec les aliments, les couverts et les jouets des enfants. Si le produit est appliqué dans des pièces accessibles aux enfants, ceux-ci ne doivent pas accéder aux zones traitées avant que tous les traitements et nettoyages nécessaires n'aient été effectués.

Ne pulvérisez pas sur les personnes, les animaux domestiques, les plantes et la literie.

Lavez-vous soigneusement les mains à l'eau chaude savonneuse après utilisation !

Lire les instructions ci-jointes et la fiche technique avant emploi.

Stocker 2 ans dans l'emballage d'origine à une température sup à 5 °C et maxi 35°C.

Stocker comme un produit dangereux. Déchets et emballages usagés : éliminer comme des déchets industriels dangereux. Ne pas jeter de résidus dans les cours d'eau.

Le recyclage de l'emballage est interdit. Nettoyage du matériel : rincer à l'eau et traiter l'eau de rinçage comme un produit dangereux.

PRODUIT BIOCIDE

TP 18

USAGES :

Contre les puces et les punaises des lits

ACTION ET TRAITEMENT :

Concentré emulsionnable

CONTIENT :

7,10% de S-méthoprène
4,815% de l'extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit avec des solvants hydrocarbonés à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures
10,82% Pipéronylbutoxyde
0,09% Tétraméthrine

DURÉE DE CONSERVATION :

2 ans

CONDITIONNEMENT :

Flacon de 500 ml
12 flacons/carton

CLASSIFICATION :



Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.

EDIALUX PRODUITS PROFESSIONNELS

Z.A. Mâcon Est - 01750 REPLONGES - Tél. 03 85 31 89 10 - Fax 03 85 31 89 11 - info@edialux.fr - www.edialux.fr

02.2025